

ADMR 06-02-2022

ADMR ALMAYRAC/SAINTE GEMME vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022

Le CA du 13 avril 2021 a décidé de mettre en place un dispositif de soutien téléphonique en raison de la charge de demande et de la non disponibilité des bénévoles pour assurer la permanence téléphonique.

Elle est désormais confiée à une plateforme : N° 05 63 43 60 25

Conseil départemental 1 heure d'APA pour aller se faire vacciner

Le Conseil départemental reste mobilisé afin de permettre la meilleure organisation possible de la campagne de vaccination pour la 3e dose. Les personnes âgées ou en situation de handicap ne disposant pas d'un véhicule pourront bénéficier d'une heure d'APA dédiée afin de se rendre sur les lieux de vaccination.

Le but : que les intervenants à domicile des personnes de plus de 75 ans bénéficiant de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) puissent les accompagner dans le centre de vaccination le plus proche de chez eux afin de se faire vacciner contre la #COVID19.